



RANDONNEURS MONTBRISONNAIS
20 avenue Thermale – Espace des Associations
42600 – MONTBRISON – Moingt
Association affiliée à la F.F.R.P.
www.randonneurs-montbrisonnais.fr

RENOUVELLEMENT DE LICENCE
OU 1^{ère} DEMANDE
(du 1 septembre 2024 au 31 août 2025)
(Licence + assurance + cotisation)

Nom - Prénom Date de naissance

Adresse complète

Tél fixe Tél Portable (facultatif).....

Adresse mail pour Informations de l'Association :

Activité principale retenue : Rando Santé Marche Nordique Randonnée

Signature :

Je souhaite m'abonner au magazine 'Rando-Passion'(PRM) pour 10€ : cochez : oui non

Joindre à cette demande un chèque de 46€ (licence-assurance : 30.85€ et adhésion au club : 15.15€) à l'ordre des Randonneurs Montbrisonnais, par personne. Si vous optez pour recevoir le PRM, le montant est de 56€.

Pour la première prise de licence : Le pratiquant doit joindre un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence.

Pour le renouvellement de licence : A partir de la deuxième année, le pratiquant doit répondre au questionnaire de santé joint.

- S'il répond « NON » à toutes les questions, il doit joindre à la demande de renouvellement d'inscription, **uniquement l'attestation sur l'honneur pour pratiquant majeur, signée (en doc joint).**

- S'il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

Pour une adhésion seule : Le pratiquant doit fournir la photocopie de la licence prise dans un autre club.

A faire parvenir avant le 15 octobre 2024, à l'un des secrétaires :

Gilbert Moulier – 35 Chemin des Plantées 42600 MONTBRISON
Serge Joumel – 14 Rue Saint Antoine 42600 MONTBRISON